

**CONDITIONS PARTICULIÈRES
RELATIVES AUX SERVICES D'HEBERGEMENT MUTUALISÉ
Version du 3 Octobre 2011**

FirstHeberg.com

Les présentes Conditions Particulières sont conclues entre :

- D'une part, société Techcréa Solutions SARL, société de droit français déclaré au Greff du Commerce de Valenciennes identifié par le numéro RCS 519 909 709, dont le siège est situé au Chemin du noir mouton 59300 VALENCIENNES, représenté par M MARTIN Jérémy et editrice du site internet <http://www.firstheberg.com/>, ci-après dénommée FirstHeberg.com ;

- Et d'autre part, toute personne morale ou physique, ci-après nommée le Client, qu'elle soit de droit public ou de droit privé, s'engageant pour un ou plusieurs service(s) d'hébergement mutualisé payant fournis par FirstHeberg.com, en complément et dans les mêmes conditions que celles des Conditions Générales de Service ;

Article 1 : Objet -

1.1 Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles FirstHeberg.com fournit au Client le(s) service(s) d'hébergement mutualisé payant au(x)quel(s) celui-ci à souscrit.

1.2 Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de Service préalablement acceptées par le Client et ont une valeur contractuelle entre les parties.

1.3 La souscription par le Client à une (des) offre(s) d'hébergement mutualisé payant proposée(s) FirstHeberg.com implique la pleine compréhension par le Client des présentes Conditions Particulières et leur acceptation sans réserve par le Client.

1.4 Le Client reconnaît avoir reçu de FirstHeberg.com toutes les informations nécessaires à sa compréhension du (des) service(s) souscrit(s).

1.5 Aucune tolérance de la part de FirstHeberg.com dans l'exécution des présentes Conditions Particulières ne pourra être interprétée comme valant renonciation aux termes des présentes.

Article 2 : Droit applicable et attribution de compétence -

2.1 Les présentes Conditions Particulières sont régies par la législation française.

2.2 Pour tout litige relatif à l'application, l'interprétation et aux conséquences des présentes Conditions Particulières et après tentative de conciliation à l'amiable, attribution expresse et exclusive de compétence est faite aux tribunaux compétents du ressort de Valenciennes (59).

Article 3 : Obligations et responsabilités du Client -

3.1 FirstHeberg.com propose au Client le stockage de ses bases de données dans une limite de taille raisonnable permettant le fonctionnement normal de l'infrastructure technique mise en place par FirstHeberg.com et des services des autres clients de FirstHeberg.com.

3.2 Le Client s'engage à utiliser le(s) service(s) d'hébergement mutualisé payant au(x)quel(s) il a souscrit(s) dans une limite raisonnable, permettant le fonctionnement normal de l'infrastructure technique mise en place par FirstHeberg.com et des services des autres clients de FirstHeberg.com.

3.3 FirstHeberg.com autorise le client à accéder à son (ses) service(s) d'hébergement mutualisé payant uniquement via les protocoles internet HTTP (HyperText Transfer Protocol) et FTP (File Transfer Protocol). Toute autre protocole d'accès au(x) service(s) d'hébergement mutualisé payant est strictement interdit.

3.4 Toute violation des limitations prévues aux articles 3.1, 3.2 et 3.3 des présentes Conditions Particulières pourra entraîner la suspension immédiate du (des) service(s) du Client par FirstHeberg.com, sans préavis,

mise en demeure ou préjudice. Cette suspension pourra être provisoire jusqu'à régularisation ou définitive entraînant la résiliation de plein droit du présent contrat sans qu'aucune indemnité ou aucun remboursement ne puisse être réclamée par le Client à FirstHeberg.com.

Article 4 : Obligations et responsabilités de FirstHeberg.com -

4.1 FirstHeberg.com est soumis à une obligation de moyens aux titres des présentes Conditions Particulières. FirstHeberg.com veillera à apporter toute la diligence requise pour fournir un service de qualité.

4.2 FirstHeberg.com s'efforcera de rendre le(s) service(s) souscrit(s) par le Client accessible(s) vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

4.3 Le Client reconnaît que FirstHeberg.com pourra être amené à restreindre ou suspendre pour des périodes raisonnables tout ou partie du (des) service(s) souscrit(s) par le Client en raison notamment d'opérations de maintenance visant à améliorer la stabilité, la performance et/ou la sécurité des services de FirstHeberg.com. Dans ce cas, FirstHeberg.com s'efforcera de limiter les effets de ces opérations.

4.4 FirstHeberg.com ne pourra être tenu pour responsable de tout préjudice ou de tout dommage découlant directement ou indirectement de la mauvaise utilisation par le Client du (des) service(s) fournis par FirstHeberg.com.

Article 5 : Modifications des présentes Conditions Particulières -

5.1 Le Client et FirstHeberg.com conviennent expressément que FirstHeberg.com pourra porter des modifications à ces Conditions Particulières sans autre devoir d'information envers le Client que d'en mettre la dernière version en ligne sur son site internet <http://www.firstheberg.com/>.

5.2 En cas de modifications portées aux présentes Conditions Particulières par FirstHeberg.com, le Client pourra, en dérogation à l'article 10 des Conditions Générales de Service, résilier le contrat de plein droit dans un délai de quatorze (14) jours à compter de l'entrée en vigueur des modifications.

Article 6 : Dispositions générales -

6.1 La nullité d'une des clauses des présentes Conditions Particulières en application d'une loi, d'un règlement, ou d'une décision définitive prononcée par une juridiction compétente n'entraînera pas la nullité des autres dispositions qui conserveront leur force et leur portée.

6.2 Les intitulés des articles des présentes Conditions Particulières ont pour seul but d'en faciliter la lecture et la compréhension et n'ont pas de valeur contractuelle.